

SEANCE DU 3 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt deux, le trois novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Moustier dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Mme Claudine ÉON, Maire.

Présents : Claudine ÉON, Bruno KARSENTI, Vincent CHAMBOULIVE, Françoise SACCHET, Romain EYGUIERE, Marie-Louise BRUNETAUD.

Absents excusés : Patrick CROUZET, Jean-Claude BLOUET, Max MICHEL.

Date de convocation : 27 octobre 2022

Secrétaire de séance : Françoise SACCHET

1) Agrandissement du cimetière : préparation du cahier des charges

Mme le Maire rappelle au conseil municipal la dernière séance relative au compte rendu de visite de Mme Escalante, paysagiste du CAUE. Un cahier des charges doit être établi pour lancer la consultation auprès des entreprises. Différentes propositions sont présentées.

Hydrogéologue agréé : suite au sondage au cimetière, il est obligatoire de faire valider le rapport réalisé par Mme Serres auprès d'un hydrogéologue agréé par l'ARS 47.

Relevé topographique : dans le compte rendu du CAUE, il est demandé un relevé topographique du cimetière et de ses abords.

2) Motion sur les finances locales

Estimée pour 2022 et 2023 à environ 5,5%, l'inflation, à son plus haut niveau depuis 1985, va faire augmenter les dépenses annuelles de fonctionnement de plus de 5 Md€. Les coûts de l'énergie, des produits alimentaires et des matériaux connaissent une hausse spectaculaire qui à elle seule compromet gravement l'équilibre des budgets de fonctionnement et les capacités d'investissement des communes et de leurs intercommunalités. Enfin, l'augmentation de 3,5% du point d'indice, mesure nécessaire pour les agents territoriaux, ajoute une charge supplémentaire de 2,3 Md€ pour nos collectivités. Après 4 ans de baisse des dotations de 2014 à 2017, la réduction des moyens s'est poursuivie depuis 2017 avec le gel de la DGF et la baisse chaque année des attributions individuelles pour plus de la moitié des collectivités du bloc communal. Les projets de loi de finances et de programmation des finances publiques proposent de rajouter encore des contraintes avec la suppression de la CVAE et une nouvelle restriction des interventions des collectivités locales, à hauteur de 15 Md€ d'ici 2027, par un dispositif d'encadrement des dépenses comparable à celui dit de Cahors et visant un plus grand nombre de communes et d'intercommunalités.

La commune de MOUSTIER soutient les positions de l'Association de Maires de France qui propose à l'Exécutif tels que indexer la DGF sur l'inflation 2023, - de maintenir l'indexation des bases fiscales sur l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) de novembre 2022 (+6,8% estimés)...

Concernant la crise énergétique, la Commune de MOUSTIER SOUTIENT les propositions faites auprès de la Première ministre par l'ensemble des associations d'élus, tels que créer un bouclier énergétique d'urgence...

3) Rapport du Territoire d'Énergie 47 (TE 47)

Aucun travaux d'investissement sur la commune. Le rapport d'activité 2021 qui est mis à disposition du public au secrétariat de la mairie.

4) Noël : décoration

A l'heure de la sobriété énergétique, le conseil municipal **DECIDE**, pour cette année, d'installer les guirlandes lumineuses uniquement sur les grilles de la cour de l'école. 2 sapins en bois seront fabriqués ainsi que des petits paquets cadeaux en guise de décoration.

5) Noël des agents communaux

Mme le Maire rappelle au conseil municipal que l'an dernier les agents ont reçu une carte cadeau. Le conseil municipal, **DECIDE** de maintenir les cartes cadeaux par agents.

6) Bulletin communal

Mme le Maire rappelle qu'un bulletin communal est réalisé tous les ans. Il sera demandé aux associations et à l'école, de transmettre à la Mairie un article des activités de l'année en cours.

7) Date des vœux

Les vœux du Maire et de son conseil municipal auront lieu le samedi 14 janvier 2023 à 11H.

8) Journée travaux communaux

Samedi 3 décembre à 8H45 : pose décoration de Noël...

9) Courriers divers et informations de gestion communale

Mission locale : rapport d'activité 2021. Transport solidaire « générations mobilité ».

Cérémonie du 11 novembre : à 11H30 à Moustier.

10) Questions diverses

Aménagement du Bourg : le devis relevé topographique a été signé et réponse de M. Lorenzato (Conseil Départemental) qui nous confirme que la facture sera remboursée sous forme de subvention.

Logement : les travaux de peinture par l'entreprise FAU devront être réalisés au plus tard fin novembre.

Micro-coupures : internet et électricité qui persistent sur la commune, malgré les courriels envoyés au service concerné.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H.